

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 07360

Numéro SIREN : 852 725 738

Nom ou dénomination : 2 BLOSSOM

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2021 sous le numéro de dépôt 55277

2 BLOSSOM
Société par actions simplifiée
au capital de 300 €
1 résidence des Châtaigniers
92380 GARCHES
852 725 738 RCS NANTERRE

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 1^{er} SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt-et-un,
Le premier septembre,
À dix heures,

Les actionnaires de la Société 2 BLOSSOM, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par l'ensemble des actionnaires présents.

Monsieur Modibo NANE, préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les actionnaires présents et représentés possèdent la majorité requise pour délibérer.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour formalités.

Le Président donne lecture de son rapport.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de Directrice Générale, pour une durée indéterminée, ne pouvant excéder la durée du mandat du Président :

- Madame Hawa DIARRA, née le 25/10/1972 à KATI (MALI), demeurant 1 résidence des Châtaigniers – 92380 GARCHES.

Madame Hawa DIARRA, exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Madame Hawa DIARRA, présente à l'assemblée déclare accepter le mandat de Directrice Générale qui vient de lui être confié et affirme n'exercer aucune fonction et n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire ce mandat.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des actionnaires présents.

M. NANE Modibo



Mme Hawa DIARRA

*« Bon pour acceptation des fonctions de
Directrice Générale »*

*Bon pour acceptation des fonctions
de Directrice Générale*

